

BORDEREAU D'INSCRIPTION

NOM de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Groupe scolaire :

Classe fréquentée :

MERCREDI

Du mercredi 19/09/2018 au mercredi 19/06/2019

De 14 heures à 16 heures (48 places) :

- Omnisports (Grande section)
- Omnisports (CP)
- Omnisports (CE1)
- Omnisports (CE2)
- Omnisports (CM1)
- Omnisports (CM2)

SAMEDI

Du samedi 22/09/2018 au samedi 22/06/2019

De 9 h 30 à 10 h 15 (16 places) :

- Éveil sportif 1 an (Bébé) et 2 ans (Crèche)

De 10 h 15 à 11 heures (16 places) :

- Éveil sportif 3 ans (Petite section)

De 11 h 15 à 12 h 15 (16 places) :

- Baby omnisports 4 ans (Moyenne section)

De 13 h 30 à 15 heures :

- Golf / Disk Golf du CE2 au CM2 (12 places)
- Roller du CP au CM2 (12 places)

De 15 heures à 16 h 30 :

- Escalade du CP au CM2 (10 places)
- Basketball du CP au CM2 (12 places)

Fait à Voisins le Bretonneux, le

Signature

INFORMATIONS

Les inscriptions s'effectuent au forum des associations au Centre Sportif les Pyramides, le samedi 8 septembre 2018 de 9 à 12 heures. Ensuite, elles s'effectueront au service Enfance-Éducation en Mairie, en fonction des places disponibles.

Le dossier d'inscription, obligatoire pour une inscription à l'École des Sports Vicinoise, doit comporter :

- le bordereau d'inscription 2018-2019,
- la fiche de renseignements, à compléter sur le portail Famille, accessible avec un identifiant et un mot de passe,
- le certificat médical datant de moins de 3 mois avec la mention « aptitude à toutes pratiques sportives et à jour de toutes vaccinations »,
- l'attestation d'assurance pour les activités extrascolaires.

Ce dossier doit être déposé, dûment complété et signé **avant le mardi 18 septembre** en Mairie au service Enfance-Éducation aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h15

Mercredi de 13h30 à 20 heures

Les enfants sont acceptés en fonction des places disponibles.

Le paiement des prestations s'effectue de la manière suivante :

Une facture annuelle retraçant l'ensemble des activités consommées par le ou les enfant(s) pour l'année est adressée aux familles au début du mois suivant la date d'inscription aux activités. Les paiements peuvent être réalisés soit :

- en espèces,
- par chèque (à l'ordre de la Régie Centrale de la Mairie de Voisins le Bretonneux)
- par carte bancaire à la Régie Centrale,
- en ligne sur le portail Famille,
- en chèque Loisirs (Tickets service CAF)
- par prélèvement automatique.

Lieu de paiement :

Mairie

Régie Centrale

1 place Charles de Gaulle

78960 VOISINS LE BRETONNEUX

En cas de non paiement, une mise en recouvrement au Trésor Public sera effectuée.

Aucune demande d'annulation et de remboursement ne pourra être prise en compte.

Le règlement intérieur de l'École des Sports Vicinoise est disponible en Mairie, sur le site de la Ville et sur le portail Famille.

TARIFS DES ACTIVITÉS ANNUELLES 2018-2019 (de septembre à juin)

Tarifs annuels (par enfant)	Vicinois						Hors-commune, scolarisés sur la Commune (voir règlement)
	A	B	C	D	E	F	
Le mercredi	38,97€	64,94 €	97,40 €	108,23 €	118,25 €	124,47 €	129,88 €
Le samedi	41,97 €	69,95 €	104,92 €	116,57 €	127,36€	134,06€	139,90 €
2 activités	61,82 €	103,02 €	154,53 €	171,70 €	187,59 €	197,47 €	206,04 €